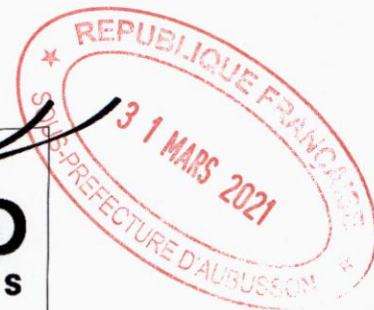


CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	45
Présents	40
Nombre de pouvoirs	4
Votants	44

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2021 – 018

Séance du 18 mars 2021

SYNDICAT MIXTE CONSERVATOIRE EMILE GOUE MODIFICATION DES STATUTS

L'an deux mille vingt-et-un le dix-huit mars à 18h, les membres composant le Conseil de la communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle Tibord du Chalard de Felletin, au nombre de 40, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 12 mars 2021.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs; Guy BRUNET ; MOINE Michel ; ; DUCOURTIOUX Stéphane ; ROGER Thierry ; COLLET-DUFAYS Céline ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; BOUQUET Benjamin ; DUGAUD Isabelle ; BAUCULAT Annick; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; TERNAT Didier ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; ESTERELLAS Philippe; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacky ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; VERONNET Jean-Luc ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis, DELARBRE Chantal; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie.

ETAIENT EXCUSES :

Ayant donné procuration : Mme HAGENBACH Nadine à M. Benjamin BOUQUET ; M. Jacques TOURNIER à Mme Valérie BERTIN ; M. Roger FOUGERON à M. Jean-Luc LEGER ; Mme Jacqueline LABARRE à Mme Renée NICOUX.

ETAIENT ABSENTS : Dominique LABOURIER.

Mme Valérie Bertin présente le rapport suivant :

Rappel du contexte :

La Communauté de communes est adhérente du Syndicat Mixte du Conservatoire Départemental Emile Goué.

Selon les termes des nouveaux statuts du Syndicat en vigueur au 01/01/2020, la Communauté de communes Creuse Grand Sud doit désigner 4 représentants titulaires et autant de suppléants.

Objet de la demande :

Or, suite à une erreur matérielle, par la délibération n°2020/046 du 28 juillet 2020, la Communauté de communes n'a procédé qu'à la désignation de 3 titulaires et autant de suppléants (Titulaires : Elodie Malhomme, Philippe Esterellas, Michel Moine. Suppléants : Claude Bialoux, Serge Durand, Jacques Tournier).

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide

- **De RAPPORTER** la délibération n°2020-046,
- **DE DESIGNER** 4 titulaires et 4 suppléants, soit les délégués actuels ci-dessus ainsi que Mme Catherine Debaenst (titulaire) et M. Philippe Collin (suppléant).
- **D'AUTORISER** la Présidente à signer tous les documents nécessaires à cette décision.

Ainsi fait et délibéré le 18 mars 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

31 MARS 2021

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

